

En Bref cette semaine

Climatologie

Choux :

Mouche du chou : Le second vol se poursuit

Altises : Présence modérée et sans incidence

Pigeons : Toujours de forts dégâts

Tenthrede de la rave : Des vols en cours

Artichaut :

Pucerons : des foyers de pucerons noirs peu nombreux.

Mildiou : Assèchement grâce aux fortes chaleurs

Vanesses : Défoliations de chenilles

Oignon-échalote :

Mildiou : Présence légère, risque de nouvelles contaminations

Botrytis squamosa : Quelques attaques du feuillage

Thrips : 1ere génération d'adultes

Poireau :

Thrips : Emergence 1ere génération d'adulte.

Teigne : Aucun piégeage.

Rouille : Absence de symptômes, risques faibles aux jeunes stades.

Carotte et céleri:

Mouche de la carotte : Pression faible.

Mouche du céleri : Vol toujours en cours.

Courge :

Adventices : A maîtriser rapidement après le-vée.

Salades et endive:

Noctuelles gamma : Pontes en cours

Mildiou : Non présent, risque faible

Pucerons : Rares ailés.

Pucerons des racines: Fin du vol.

Informations climatiques :

Un temps sec et chaud sans précipitation interrompant le cycle des maladies.

Pour la semaine à venir des pluies sous forme d'averses orageuses et une diminution des températures sont attendues avec des vents modérés de secteur ouest à sud-ouest.

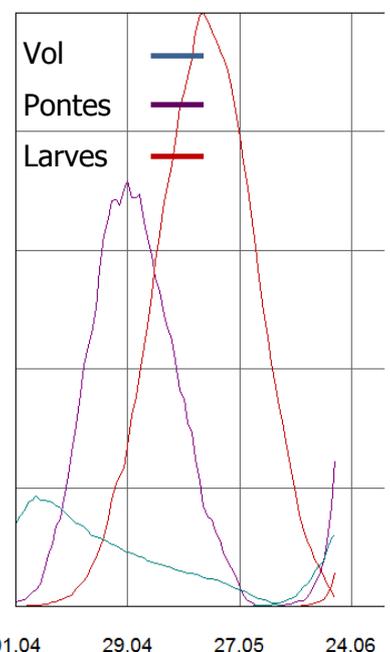
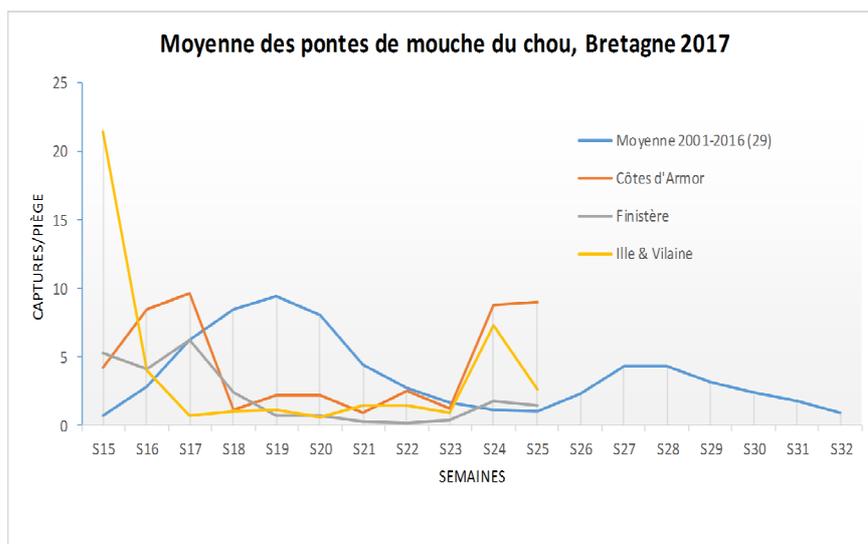


Choux

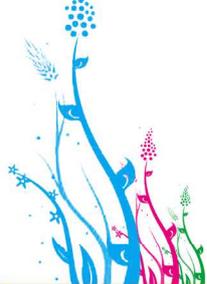
Mouche du chou (*Delia radicum*) : **2eme Vol en cours**

Département	Parcelles suivies	Piégeage	Evolution (7 jours)
Côtes d'Armor	6 parcelles	9 œufs/piège en moyenne. 4 parcelles au dessus du seuil de 1 œuf/piège/jour. Dégâts de pigeon et de lapins observés.	
Finistère	11 parcelles	1.46 œuf/piège en moyenne. aucune parcelle au dessus du seuil. Des dégâts de pigeons observés sur les parcelles sans canon effaroucheur.	
Ille & Vilaine	5 parcelles	2.7 œuf/piège, 1 parcelle dépasse le seuil de risque.	

Le vol se maintient **fort** dans les Côtes d'Armor, mais **décroit** en Ille & Vilaine et dans le Finistère. Les fortes températures enregistrées (Dépassant 30°) peuvent provoquer des phénomènes de diapause estivale, expliquant la réduction des pontes.



SWAT Mouche du chou, Paimpol



Choux (suite)

Altises : 1-2 individus/plant, mais **peu problématique** actuellement. (Seuil de risque : 1 insecte/feuille sur toutes les plantes de la parcelle).

Pigeons : Les attaques de pigeons sont toujours fortes. En période de plantation les dégâts sont importants sur les jeunes plants et les pépinières.

Tenthrède de la rave (*Athalia rosae*): Des vols sont signalés dans le Finistère. L'insecte (un hyménoptère d'environ 1cm de couleur orangée) pond sur les plants. La larve se développe 1 à 2 semaines plus tard et peut faire de gros dégâts sur les semis et les jeunes plantations. Surveiller les pépinières.



Tenthrède adulte (Photo CA BZH)



Larve de tenthrède (Photo CA BZH)

Piérides du chou : nombreux papillons blancs visibles dans les parcelles de choux, des chenilles signalées. Les dégâts restent limités.

Noctuelles terricoles (*A segetum*, *A ipsion*) : **Risque moyen** : Les piégeages de papillons s'accroissent, en moyenne **4.4** papillons de *segetum* cette semaine (Pièges à phéromones sur 5 sites).

Cécidomyies (*Contarinia nasturtii*) : Les vols augmentent localement (5.4 mouche en moyenne, avec un maximum à 26 mouches sur une parcelle du Trégor, Finistère).

Hernie du chou : Des dégâts signalés dans les Côtes d'Armor sur brocolis suite aux orages, les dégâts sont accentués par le temps sec et se traduisent par des flétrissements foliaires. Le rebutage des cultures permet de régénérer le système racinaire.

Pucerons : Peu abondants, et bien contrôlés par les auxiliaires (Chrysopes notamment)



Artichauts

La production des vieux artichauts est en cours, les drageons présentent souvent des problèmes de reprise liés au fort déficit hydrique et aux températures élevées.

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (15 jours)
Côtes d'Armor	5 parcelles fixes	<p>Drageons : présence de quelques pucerons verts et noirs, larves et adultes de coccinelles régulatrices.</p> <p>Un peu de mildiou qui sèche avec les conditions météo actuelles.</p> <p>importants foyers de vanesses dans les parcelles de 2ème année.</p>	➡
Finistère	18 parcelles fixes	<p>Présence discrète de différents ravageurs : Pucerons, chenilles, limaces et tipules, mais également d'auxiliaires : Chrysopes, coccinelles, punaises. Le mildiou n'est plus évolutif.</p>	➡

Pucerons noirs (*Aphis fabae*) : Des colonies de pucerons noirs sont signalées sur têtes dans les 2 départements producteurs, en général à des fréquences faibles. Les auxiliaires sont peu nombreux.

Mildiou (*Bremia lactucae*): Sans évolution en raison des conditions sèches.

Vanesses (*Vanessa cardui*) : Présence de foyers de défoliations dues aux chenilles, observées dans les Côtes d'Armor. Les chenilles, protégées par leur cocon de soie sont peu sensibles aux insecticides.



Vanesse adulte (Photo CA BZH)



Chenille de vanesse (Photo CA BZH)



Echalote et oignon :

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (7 jours)
Finistère	5 parcelles fixes (Echalotes bio)	Stade tombaison accéléré par les conditions chaudes. Mildiou bloqué, pas d'évolution. Le botrytis squamosa reste rare Sur oignon : Signalement de la présence de thrips, à surveiller	

Mildiou (*Peronospora destructor*) : **Risque faible**

Les conditions climatiques sont défavorables au mildiou

Botrytis squamosa : **Risque faible**

Pas d'évolution du botrytis squamosa

Thrips (*Thrips tabacci*) :

Les relevés des pièges réalisés sur poireaux montre l'émergence d'une **génération d'adultes**, ce qui est confirmé par le modèle Trips DGAL (Somme températures > 12° depuis le 1er février : 330°).

Sur oignon, des populations importantes de thrips occasionnent un frein végétatif, mais pas de dépréciation directe du produit, contrairement aux dégâts qu'ils provoquent sur poireau.

Evolution à surveiller



Thrips sur oignons (Photo CA BZH)

Poireau :

Thrips (*Thrips tabaci*): **Risque moyen**

Le modèle Trips DGAL (Somme températures > 12° depuis le 1er février : 330°) prévoit l'émergence d'une **génération d'adultes**, ce qui est confirmé par des captures d'adultes sur des pièges installés sur poireaux (Plaques chromatiques bleues).

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations (Moyenne/plaque/jour)	Evolution (7 jours)
Finistère	3 parcelles fixes	Lanmeur : 9.8 , Cleder : 6.8 , Plouenan : 4.3	
Ille & Vilaine	1 parcelle fixe	La Gouesnière : 4.9	

Seuil de risque de 7 thrips/plaque chromatique et par jour

L'observation directe est difficile :

L'insecte fait 1.5mm de longueur, il est très mobile et la génération adulte est ailée. Il est plus ou moins mélanisé avec un corps droit et allongé, les antennes sont courtes et les bandes abdominales bien visibles à la loupe.

Aucun dégât observé pour l'instant. Le développement du thrips peut être ralenti par des arrosages fréquents et de courte durée.



Teigne (*Acrolepiopsis assectella*): **Risque faible**

Mise en place du suivi des teignes par phéromones. Aucun piégeage cette semaine dans le Finistère

Rouille (*Puccinia porri*): **Risque faible**

Le modèle Rouille du poireau (INOKI) indique des contaminations potentielles depuis le début juin. Les stades sont cependant peu avancés. Pas de rouille observée.

Carotte & Céleri :

Mouche du céleri (*Euleia heraclei*) : Vol en cours

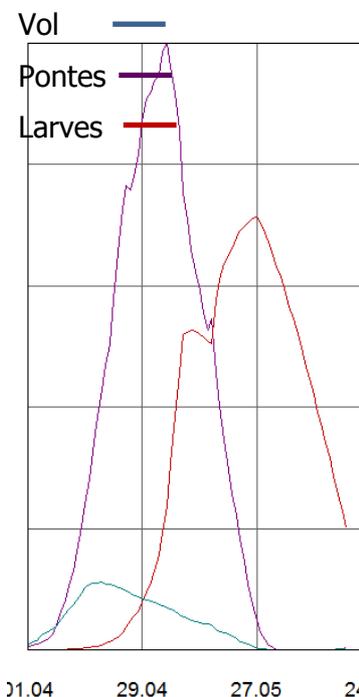
Vol stable ou en baisse, la pression sur le feuillage des mouches mineuses se réduit. Il est encore risqué de débâcher les cultures.

Département	Parcelles suivies	Piégeage	Évolution (7 jours)
Finistère	5 parcelles fixes	Carantec 1.6 , Plounevez L : 0.4 , Santec bois : 0.2 , Cleder : 0.4 , Lanhouarneau : 0	
Ille & Vilaine	8 parcelles fixes	St Suliac (bio): 5 , St Jouan (Bio) : 3.5 , St Méloir : 1.5 , St Malo (L) : 0.3 , St Coulomb: 3.5 , St Meloir (LP) : 2.3 , Cancale 1.8 , Parame : 1.3 Pleurtuit : 4.3	

Mouche de la carotte (*Psila rosae*) : Début du 2eme vol

(Seuil de risque : 1 mouche/plaque/semaine)

Département	Parcelles suivies	Piégeage	Évolution (7)
Morbihan	3 parcelles fixes	Carnac 0.3 mouche/piège, Sulniac : 0 , Plouhinec 2 , Kervignac : 8	
Finistère	3 parcelles fixes	Kerema : 0 , Carantec 0 , Santec bois : 0 , Cleder: 0 , Lanhouarneau : 0	
Ille & Vilaine	9 parcelles fixes	St Suliac (bio): 0.25 , St Jouan (Bio) : 0.75 , St Méloir : 0.5 , St Malo : 0 St Coulomb: 0 , St Meloir (LP) : 0.25 , Cancale 0.75 , Parame : 0 , Pleurtuit : 1.25 , Cancale	



Mouche de la carotte St Pol, simulation SWAT

Début du 2eme vol dans le Morbihan, pas de reprise des vols dans le nord Bretagne.



Courges :

Adventices : Les cultures de courges sont paillées, mais les inter-rangs peuvent rapidement être colonisées par les adventices. La renouée persicaire est, parmi les adventices possibles, la plus nuisible, de part sa densité, sa vitesse de développement et sa taille.

Le nettoyage des passe-pieds doit être réalisé 2-3 semaines maximum après le semis par un moyen mécanique de préférence (bineuse adaptée).

Salades et endive : (4 parcelles suivies)

Tip burn : Désordre physiologique à **fortes répercussions**, actuellement en lien avec les fortes températures. Les feuilles centrales se nécrosent. L'arrêt des arrosages en fin de cycle semble limiter les dégâts.

Noctuelles gamma (*Autographa gamma*): Des **pontes observées**. Surveiller les séries au stade 4 feuilles, n'intervenir qu'en cas d'observation effective des pontes.

Mildiou (*Bremia lactucae*) : Pas de mildiou

Pucerons : Quelques pucerons ailés d'espèces divers (pas forcément inféodées à la salade), pas de risque actuellement.

Puceron des racines : **Fin de vol** probable (*corroboré par le modèle East Malling de sommes de température, 750°jour base 6° depuis le 1er février*), et **vol faible** en 2017.

Par temps sec, des baisses de calibre peuvent survenir sur chicorées lié à des infestations racinaires. C'est cependant sur endive que les dégâts sont les plus importants et peuvent abaisser le poids des racines au dessous du seuil de forçage (environ 100g). Sur l'endive, la fin du vol est la bonne période pour intervenir.



Pontes de noctuelle gamma, Photo CA BZH)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : CA22, CA29, CA35, CA56.

Direction de publication

Chambres d'agriculture de Bretagne, ZAC Atalante
Champeaux, 35042 Rennes. Tel 02 23 48 23 23

Contact : Louis Le Roux, animateur inter filière,
Tel : 02 98 88 97 71

Rédigé par :

Chambres d'agriculture de Bretagne
Antenne de St Pol, Kergompez,
29250 St Pol de Léon
Nicolas Mezencev, Animateur légumes. Tél : 02 98 69 17 46

Comité de relecture :

Chambres d'agriculture de Bretagne,
DRAAF-SRAL,
CATE